

Compte-rendu du groupe de travail « Nature »
Jeudi 31 août 2023

Présences : Christelle CAUDRON, Colette DENIS, Jean-Marie KOLLASCH, Marie-Agnès-MARS, Dominique SEPTON.

Riverains : Julia Brasio, Marie-Louise Delbrouck, Albert Linsmeau.

Pour le Parc Naturel : Thomas GENTY

Pour la Commune : Caroline JACQUES

Objectif de la réunion

Réaliser un inventaire botanique du site de la gare et y convier les riverains de la rue Nouvelle pour leur expliquer notre projet de plantation de haie.

Retour des riverains

Les riverains présents et ceux rencontrés la veille par Mme Mars et Mme Denis regrettent :

- Le manque d'entretien du site
- La gestion non-différenciée du site
- Que les accès à l'arrière des maisons ne soient plus entretenus
- Que les terres et les briquillons excavés lors de la création de la halle aient été étalés sur le site, compliquant l'utilisation des machines d'entretien → zone couverte de chardons

Analyse du site (Thomas Genty)

Le site présente quelques caractéristiques importantes :

- Les reliques de l'ancien quai et ses accès.
Il s'agit de structures béton et pavés engendrant des conditions de sol et d'ensoleillement dites moyennement sèches, conditions favorables au développement d'une flore de milieux moyennement secs, milieux rares au nord de la Meuse (origan, érodium bec de cigogne, liniaire, ...)
Attention, zone est colonisée par la clématite des haies.
- Les anciennes plantations fruitières et arborées
Celles-ci datent de 10 ans pour les fruitiers à quelques années en plus pour les arbres (érables essentiellement). Ce patrimoine arboré déjà en place souffre d'une absence de suivi (taille de formation) et de soins.
- Une haie libre d'aubépine monogyne et de noisetier délimitant les propriétés privées voisines sur la longueur du site.

- Des anciennes prairies fleuries plus gérées et ayant souffert des remblais récents suite aux nouveaux travaux sur la zone.
- Une proximité avec les riverains.

Recommandations de gestion du site (Thomas Genty)

Il serait plus opportun de travailler sur l'existant et de le pérenniser :

- Les zones sèches (quai et pavés) : maintien au travers de deux fauches par an avec ramassage des foin de la végétation herbacée qui les composent (juillet et octobre).
Objectif : maintenir les prairies maigres ouvertes et diversifiées.
- Le patrimoine arboré :
Taille de formation, taille raisonnée sur les fruitiers restant (4) restructuration progressive sur 2-3 ans d'intervention.
Pour les arbres (érables, peupliers, bouleau) : taille de formation avec remontée de couronne et retrait des défauts naturels mécaniques visibles. Objectif en faire des arbres de port libre avec les premières branches à une hauteur permettant la circulation humaines et mécanique dessous et permettant d'avoir une vue sur l'ensemble du site. Eviter les entretiens aux pieds des arbres déjà installés (risques de blessures avec les machines).
Pour les peupliers, on pourra éliminer les jeunes peupliers poussant partout autour des deux arbres.
Pour un fourré de saule et bouleau, ne rien faire, le laisser tel quel.
- Pour les anciennes prairies fleuries devenues des formations herbacées à dactyle et fromental se banalisant : envisager l'entretien des zones au travers de deux fauches par an avec ramassage des foin. Il sera nécessaire de faire régulièrement l'entretien de la zone le long des propriétés limitrophes ceci sur 2-3m de large et de réaliser régulièrement un cheminement pour l'accès au marché.
Le pâturage mobile et dynamique (beaucoup de brebis sur des courtes rotations pourrait être une option pour les zones de prairies.
- Pour la proximité avec les voisins, voir juste au-dessus pour une partie. Sinon la demande concerne surtout la gestion des orties et chardons et la gestion de la haie libre d'aubépine, ainsi que le retrait des remblais récents issus des travaux sur le nouveau bâtiment.

Conclusion

Thomas Genty déconseille la plantation d'une haie sur deux rangs :

- Pour des raisons pratiques : terre de remblais, plantation coûteuse (grue et apport de terre et compost), taux de reprise complexe.
- Car le site est naturellement biologiquement plus intéressant si on l'axe sur les milieux ouverts et l'entretien du patrimoine arboré présent.

Alternative : les plantations, si elles doivent se faire, pourraient s'envisager sous forme d'arboretum des petits fruits au travers de petits îlots dispersés où seraient plantés quelques arbustes d'une

même espèce, néflier, cassis, groseille rouge, g à maquereaux, cornouiller mâle, aubépine monogyne, ...

Pour conclure l'importance biologique du site, ce sont ces milieux herbacés ouverts en particulier les faciès "secs", qu'il faut favoriser sauvegarder. Le patrimoine arboré et arbustifs planté est lui aussi à entretenir et pérenniser avant d'envisager tout autre nouvelle plantation de grande échelle.

Suites

- Se renseigner auprès de la Région Wallonne s'il est possible de modifier une fiche qui a été déjà été validée
- Planifier la prochaine réunion du GT nature : le 4 ou le 10 octobre
- Prévoir le chantier de plantation durant la semaine de l'arbre (18, 19, 25 ou 26/11/2023).